

Chèque cadeau de fin d année

Par L employe, le 20/12/2011 à 00:27

Bonjour

Je suis employé en cdi depuis presque deux ans dans une petite structure et je voulais savoir si les chèques cadeau étaient obligatoire d'une part et si le montant pouver varier en fonction des employés

Merci

Par P.M., le 20/12/2011 à 09:49

Bonjour,

Les chèques-cadeau ne sont pas obligatoires mais s'ils sont distribués à tous les salariés sauf un cela pourrait constituer une discrimination voire aller jusqu'à confirmer du harcèlement moral...

Par L employe, le 20/12/2011 à 14:09

Ha ok d'accord

Mais est il normale qui en ai qui en ont plus que d'autre (différence de plus de 100€)?

Par P.M., le 20/12/2011 à 14:14

Il faudrait connaître les critères de distribution et suivant quelle origine...

Par janus2fr, le 20/12/2011 à 14:19

Effectivement, il peut y avoir des différences, par exemple suivant le nombre d'enfants. Pour exemple, dans mon entreprise, c'est une certaine somme pour tous les salariés plus une autre somme par enfant.